

Conférence sur la fin de vie

organisée par l'Union Locale des Retraités Doubs-Besançon-Loue

Un peu plus d'une vingtaine de personnes avaient répondu à l'invitation de l'ULR DBL ce mardi 29 novembre, sur le thème, un peu inquiétant, de « la fin de vie ».

Le docteur Aubry, responsable du Département douleur et soins palliatifs et du service de gériatrie du CHU de Besançon, également directeur de l'Espace de réflexion éthique Bourgogne Franche-Comté, président de l'observatoire national de fin de vie et membre du comité consultatif national d'éthique, **a proposé une réflexion sur les enjeux liés à cette dernière période de vie.**

Il a d'abord souligné **les énormes progrès de la médecine au cours des 50 dernières années**, rappelant que la tuberculose a fait mourir plus de personnes que la guerre de 14... De ce fait, nous sommes de plus en plus nombreux à vivre plus longtemps. Mais, si la période de vie en bonne santé s'allonge, il y a aussi une augmentation de personnes âgées vivant avec une maladie handicapante. D'où passage de médecine soignante à médecine accompagnatrice. Le Dr Aubry cite le cas de Vincent Lambert qui, sans le transport par hélicoptère, qui lui a sauvé la vie, serait mort, il y a 20 ans... Mais la question se pose du « comment vit-il ? Que ressent-il ? » Ils sont plus de 1500 dans ce cas, en France, à vivre une dépendance absolue...

Des maladies peuvent être stoppées à défaut d'être guéries. Comme, par exemple, cette personne atteinte d'un cancer très grave : un traitement nouveau, astreignant, très onéreux, a permis de bloquer l'évolution de la maladie mais, elle, dit qu'elle aurait préféré mourir plutôt que de « vivre » de cette façon...

Plus généralement, nous connaissons tous des personnes atteintes d'Alzheimer. Elles sont un million en France... Aucune réponse ne peut être apportée sur ce que vivent ces malades !

Que dire des anciens qui « vivent » dans les EHPAD, sans l'avoir choisi et qui, de plus, doivent payer leur séjour... Au nom de quoi concentrons-nous les vieux ? Le docteur Aubry ne porte pas de jugement et sait bien que les personnes sont placées ... faute d'autres possibilités. A noter que le plus fort taux de suicides en France se situe au moment de l'entrée en établissement...

Il s'avère que la médecine moderne concourt à des excès...

Au niveau budget, il n'est pas inutile de rappeler que les soins ont un coût. La pose d'un cœur artificiel égale des soins plus ordinaires pour 3000 personnes. Un exemple qui montre bien que nous n'avons pas les moyens de financer le progrès... Quels choix seront faits ? **D'où un questionnement sur la valeur éthique de la vie**, des interrogations parfois difficiles à entendre : A quoi ça sert de maintenir en vie des personnes démentes ou handicapées ? Faut-il soigner les gens lors de leur dernière année de vie puisque c'est l'année qui coûte le plus cher ? Le populisme a, là aussi, de beaux jours devant lui !

Qui doit décider ? Autrefois, la médecine était paternaliste, le médecin décidait pour les patients. Le malade, à présent et en général, veut savoir, comprendre son état, les évolutions possibles, notre société n'accepte plus cette omnipotence. Depuis 2002 et la loi Kouchner, le devoir de ne pas traiter sans l'accord des patients n'est pas trop respecté...mais tous les malades veulent-ils « entendre » ?
Peuvent-ils décider ?

Il faut, au cours de leur formation, apprendre aux médecins à parler aux malades et à prendre l'éthique en considération.

La loi Léonetti de 2005, complétée et renforcée en 2016, plus contraignante, précise que les patients se sachant atteints de maladie grave doivent être invités à écrire leurs directives anticipées. Il est recommandé de le faire aussi, même si on est en bonne santé, jeune ou âgé, et désigner une personne de confiance (pas forcément parente), cela peut éviter des problèmes quand la vie bascule.

Voir à ce sujet :

(<http://www.has-sante.fr/portail/> ou, plus précisément :

(http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_2619437/fr/les-directives-anticipees-concernant-les-situations-de-fin-de-vie)

L'acharnement thérapeutique est interdit et le droit à la sédation profonde (mise dans le coma) existe. Mais il faudrait aussi se poser la question de savoir comment éviter que la médecine

produise des Vincent Lambert.

Dernier point abordé : l'euthanasie. Elle est toujours interdite en France, alors qu'elle est autorisée, sous conditions, dans d'autres pays européens. Ne risquerait-elle pas de favoriser les suicides précoces ? Il n'est pas facile de faire mourir... Les proches pensent souvent qu'il y a une autre chose, encore réceptive, dans une vie végétative... Si vivre, c'est souffrir, alors faut-il vivre ?... Peut-on administrer un produit létal à une personne qui n'a rien demandé ?...

Le Docteur Aubry dit qu'il vaudrait mieux songer à améliorer l'accompagnement des personnes désirant se suicider, avant d'autoriser l'euthanasie par le droit.

Chacun a une approche différente de sa fin de vie. Et pourtant, la vie a une fin...